



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

École Arc-en-ciel

13 septembre 2023 à la salle polyvalente 18 h 00

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2022**
- 5. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023**
- 6. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement et du comité de parents.**
- 7. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement**
 - 7.1 Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur;
 - 7.2 Détermination d'un nombre de postes en élection;
 - 7.3 Mise en candidature;
 - 7.4 Résultats de l'élection;
- 8. Élection des substituts au conseil d'établissement :**
 - 8.1 Mise en candidature
 - 8.2 Résultats de l'élection des substituts
- 9. Comité de parents**
 - 9.1 Présentation du bilan de l'année 2022-2023
 - 9.2 Présentation des rôles et fonctions du comité de parents du CSS
 - 9.3 Élection d'un représentant et d'un substitut pour le comité de parents du CSS
 - 9.3.1 Mise en candidature
 - 9.3.2 Résultats de l'élection
- 10. Période de questions**
- 11. Mot de la direction**
- 12. Levée de l'assemblée générale**